ORADOUR centre de la mémoire

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF DEPARTEMENTAL CENTRE DE LA MEMOIRE D'ORADOUR CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2024

Le Conseil d'administration du Centre de la mémoire d'Oradour s'est réuni le mercredi 11 décembre 2024 à 17 heures.

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Fabrice ESCURE, président du Centre de la mémoire d'Oradour, vice-président du Conseil départemental; Madame Sylvie TUYERAS, vice-présidente du Conseil départemental; Monsieur Yves RAYMONDAUD, conseiller départemental, suppléant de Monsieur Ludovic GERAUDIE, conseiller départemental; Monsieur Pascal BUSSIERE, Conseiller départemental, suppléant de Monsieur Michel CUBERTAFOND; Monsieur Benoît SADRY, président de L'ANFMOG; Monsieur Claude MILORD, vice-président de l'ANFMOG; Monsieur Jean-Claude PEYRONNET, sénateur honoraire.

<u>Etaient absents, excusés et avaient donné pouvoir</u>: Madame Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, viceprésidente du Conseil départemental à Monsieur Yves RAYMONDAUD; Madame Isabelle DEBOURG, conseillère départementale à Monsieur Pascal BUSSIERE; Madame Francine BRISSAUD, secrétaire de l'ANFMOG à Monsieur Benoit SADRY

<u>Etaient absents, excusés</u>: ; Madame Annick MORIZIO vice-présidente du Conseil départemental ; Monsieur Thierry MIGUEL vice-président du Conseil départemental ; Monsieur Philippe LACROIX Maire d'Oradour-Sur-Glane ; Monsieur Etienne Guyot préfet de région Nouvelle Aquitaine.

<u>Assistaient</u>: Madame Aurélie MURAT, directrice de la culture au Conseil départemental; Madame Bernadette ROBERT, directrice du Centre de la mémoire d'Oradour; Madame Véronique VAUGRAND, responsable administrative et financière du Centre de la mémoire d'Oradour; Madame Justine CHAVANCE, assistante de direction du Centre de la mémoire d'Oradour, secrétaire de séance.

-8-

TARIFS LIBRAIRIE

I. EXPOSÉ

Certains articles ont subi des changements de tarifs qu'il convient donc de prendre en compte afin de maintenir la liste des tarifs à jour :

La liste des articles concernés est jointe dans un tableau en annexe.

II. PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration de

PRENDRE ACTE des changements de tarifs éditeurs

III. DÉCISION

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, VALIDE à l'unanimité les nouveaux tarifs.

Pour extrait certifié conforme, A Oradour-sur-Glane, le 16/12/2024 La Directrice,

B. ROBERT

Application agréée E-legalite.com

centre de la mémoire d'Oradour - L'Auze - 87520 Oradour-sur-Glane / Tél. 0 555 430 430 - F

REÇU EN PREFECTURE 1e 19/12/2024

99_DE-087-288708514-20241211-TARTFS_LIB: